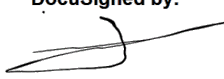


Résultat

DocuSigned by:

 37E16A20075D4E0...

<i>En Milliers d'Euros</i>	<i>30-juin-23</i>	<i>30-juin-22</i>
Chiffre d'affaires net	1 607 526	1 464 827
Autres produits d'exploitation	12 349	12 267
Produits d'exploitation :	1 619 875	1 477 094
Achats consommés	- 1 306 104	-1 178 306
Charges externes et autres charges d'exploitation	- 157 765	-149 489
Impôts,taxes et versements assimilés	- 5 942	-6 155
Charges de personnel	- 92 955	-86 072
Dotations aux amortissements et provisions	- 38 061	-36 153
Charges d'exploitation	-1 600 827	-1 456 175
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	19 048	20 919
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 752	-145
I) Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	17 296	20 774
Produits financiers	15 520	4 211
Charges financières	-8 185	-3 773
II) Résultat financier :	7 335	438
(I -II) Résultat courant :	24 631	21 212
Résultat exceptionnel	-1 902	591
Impôts sur les bénéfices	-2 102	-1 627
Résultat net des sociétés intégrées :	20 627	20 176
QP du résultat des sociétés mises en équivalence	141	-128
Résultat net consolidé :	20 768	20 048
Intérêts minoritaires :	-740	900
Résultat net part du groupe :	21 508	19 148

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net consolidé	20 768	20 049
Résultat des sociétés mises en équivalence	-141	128
Amortissements et reprises	24 158	23 303
Variation des impôts différés	119	670
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	550	8 345
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	45 454	52 495
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	44 776	-98 750
Flux net de trésorerie généré par l'activité	90 230	-46 255
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 29 902 -	27 032
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 898	1 008
Acquisitions d'immobilisations financières	- 7 023 -	15 488
Cessions d'immobilisations financières	31 511	
Variation fournisseurs d'immobilisation		691
Incidence des variations de périmètres	- 4 214 -	4 636
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 730	-45 457
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-6 632	-5 409
Dividendes versés aux minoritaires	-307	-493
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	821	1 032
Variation des dettes financières	-21 793	-2 965
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-27 911	-7 835
Incidence des variations de cours des devises	-49	36
Variations de trésorerie théorique	55 540	-99 511
Trésorerie d'ouverture	-161 128	-65 077
Trésorerie des sociétés acquises	- 116	3 460
Trésorerie de clôture	-105 704	-161 128
Variations de trésorerie	55 540	-99 511

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NatUp
Société coopérative agricole à capital variable
Agréée sous le n° 11335
Siège social : 16, rue Georges Charpak
PAT La Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN D 775 701 097

RAPPORT AUX ASSOCIES SUR LES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DU CONSEIL
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 7 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2022 et clos le 30 juin 2023, et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice et examiner la situation et le devenir de notre Société ainsi que du groupe.

Les convocations ont été effectuées dans les conditions prévues par la Loi et les documents sociaux à tenir à votre disposition l'ont été à partir du 15^{ème} jour précédant les assemblées de section.

I – COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE

Les comptes établis conformément aux dispositions du règlement n°2021-01 du 7 mai 2021 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions, homologué par arrêté du 22 novembre 2021, comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ils sont joints au présent rapport et font apparaître les éléments ci-dessous exposés.

A/ RESULTAT D'EXPLOITATION

1 – Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 972.617.636 euros contre 802.830.990 euros lors de l'exercice précédent.

2 – Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève quant à lui à 956.864.712 euros contre 789.026.501 euros lors de l'exercice précédent.

B/ RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend :

- des produits financiers pour un montant de 8.739.731 euros contre 7.409.134 euros au titre de l'exercice précédent et
- des charges financières pour un montant de 3.848.658 euros contre 2.318.302 euros au titre de l'exercice précédent.

C/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOT

L'ensemble des éléments d'exploitation et financiers dégage un résultat courant bénéficiaire de 20.646.603 euros. Celui-ci était bénéficiaire 18.897.876 euros au titre de l'exercice précédent.

D/ RESULTAT DE L'EXERCICE

Compte tenu d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 408.120 euros, d'une participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 728.581 euros et d'impôts sur les bénéfices de 1.298.194 euros, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de 19.027.948 euros.

II – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

Résultat associés coopérateurs.....	17.391.947 euros
Résultat tiers.....	<u>1.636.001 euros</u>
EXCEDENT NET.....	<u>19.027.948 euros</u>
➤ Réserve indisponible des opérations TNA.....	1.636.001 euros
➤ Réserve légale	<u>1.204.954 euros</u>
SOLDE	16.186.993 euros

Intérêts aux parts

2,60 % pour les associés coopérateurs	629.000 euros
2,60 % pour les associés porteurs de parts sociales à avantages particuliers	12.372 euros
4,60 % pour les associés non coopérateurs	67.587 euros

Plus-values de cessions d'actifs en réserves facultatives 402.391 euros

Dividendes reçus au titre des participations 750.000 euros

Ristournes productions végétales

Blé :	6 €/T sur Cap Duo premium	1.962.636 euros
	4 €/T sur Cap Duo + N°1	23.528 euros
Orge :	5 €/T sur Cap Duo premium (M, OBH, OBP avant prime)	440.050 euros
	4 €/T sur Cap Duo + N°1	9.772 euros
Colza 00 :	10 €/T sur Cap Duo premium	102.160 euros
	10 €/T sur Cap Duo + N°1	5.830 euros
Colza érucique :	10 €/T	780.560 euros
Maïs grains :	10 €/T sur Cap Duo premium	71.550 euros
	10 €/T sur Cap Duo + N°1	5.610 euros
Pois :	10 €/T sur Cap Duo filière	11.340 euros

Sorgho :	10 €/T sur Cap Duo prémiun	41.450 euros
Collecte BIO C2 :	enveloppe globale	38.253 euros

Ristournes approvisionnement productions végétales

Oligos et Bio stimulants :	2% du CA réalisé par tous les adhérents	104.537 euros
	+2% du CA réalisé par les adhérents Virtual	87.673 euros

Engrais :	10 €/T sur les réservations de tous les adhérents	667.180 euros
	+10 €/T sur les réservations des adhérents Virtual	535.320 euros
	2 €/T sur Optisolaz de tous les adhérents	44.344 euros
	2 €/T sur Optisolaz des adhérents Virtual	33.900 euros

Doses Maïs :	4 €/dose pour les réservations jusqu'au 31/12/2022	86.460 euros
	3 €/dose pour les réservations à compter du 01/01/2023	36.972 euros
	+2 €/dose pour les réservations des adhérents Virtual	46.396 euros

Semences :	2 % du CA doses semences céréales à paille de tous les adhérents	202.271 euros
	+ 2 % du CA doses semences céréales à paille adhérents Virtual	159.066 euros
	5 % du CA doses semences de multiplication G4	39.946 euros
	2 % du CA toutes intercultures de tous les adhérents	41.687 euros
	+2 % du CA toutes intercultures des adhérents Virtual	28.505 euros

Ristournes approvisionnement productions animales

Mesures de soutien aux éleveurs ruminants, volailles, porcs (d'octobre à février) (Granulés : 20€/T, Farine Multimix : 10 €/T, Mash : 15 €/T)		415.000 euros
Aliments volailles :	5 €/T	23.750 euros
Aliments bovins / ovins / porcs :	3 €/T	153.000 euros
Aliments composés ovins/bovins section :	3 €/T	75.000 euros

Section bovine

Filières bovines actifs aliments Cap 38/ Ozone/ Label Rouge :	0,15 €/Kg	60.000 euros
---	-----------	--------------

Section ovine

Filières Label Rouge et Bleu Blanc Coeur :	0,10 €/Kg	6.000 euros
Kg commercialisés du 15/11/2022 au 31/01/2023 :	0,25 €/Kg	<u>11.000 euros</u>
		6.350.747 euros

SOLDE

7.974.896 euros

Solde en réserves facultatives, à savoir :

- Réserve pour investissements corporels et financiers	4.400.000 euros
- Réserve pour investissements mise en conformité	1.500.000 euros
- Réserve pour embellissement des dépôts	1.000.000 euros
- Réserve pour risque de marché	1.070.000 euros
- Autres réserves facultatives	4.896 euros

III – RESULTAT DES OPERATIONS AVEC DES TIERS NON ASSOCIES

La coopérative ayant levé l'option « opérations avec des tiers non associés » doit, conformément à l'article L 522-5 du code rural et de la pêche maritime, se soumettre à la mission de révision « Coopertise » au

moins une fois tous les cinq ans. Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de l'organisation et du fonctionnement de la coopérative aux principes et règles de la coopération.

L'exercice clos le 30 juin 2021 est le dernier exercice contrôlé par la Fédération de Révision de l'Ouest dite CCAOF dans le cadre de cette mission de révision « Coopertise » qui a donné lieu à un rapport en date du 1^{er} septembre 2023 pour les exercices 2017 à 2021.

La prochaine mission de révision est prévue à l'issue de l'exercice clos le 30 juin 2026.

Le résultat des opérations réalisées avec des tiers non associés est bénéficiaire de 1.636.001 euros. Il était bénéficiaire de 829.413 euros sur l'exercice 2021/2022.

IV – PROPORTION DU CAPITAL DETENUS PAR DES SALARIES

Les parts sociales « associés non coopérateurs » détenues par des salariés dans le capital social de la coopérative au 30 juin 2023 représentent un montant de 951.670 euros sur un montant total de capital social détenu par des associés non coopérateurs de 1.469.285 euros, soit 951.670 parts de 1 euro de valeur nominale chacune.

V – MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice 2022/2023, la Société a enregistré les mouvements suivants d'acquisition ou de cession dans son portefeuille de participations :

- Cession de 500 parts sociales de la SCI DU SILO DE GERVILLE à la société SAS LETHUILLIER,
- Souscription à 50.000 actions ordinaires et 50.000 obligations convertibles en actions de la Société LA COMPAGNIE DES INSECTES INDUSTRIE

VI – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L441-6-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				1311 factures
Montant total des factures concernées (TTC)	-2 702 773€	-5 152 886€	-113 315€	-75 595€	-8 044 570€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT)	-0,32%	-0,60%	-0,01%	-0,01%	-0,94%

Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	-0,84%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	Néant
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)	
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours fin de mois principalement Délais légaux : Néant

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	522 factures	405 factures	198 factures	410 factures	1535 factures
Montant total des factures concernées (TTC)	1 286 774€	691 862€	597 248€	601 640€	3 177 525€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	0,37%				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)	0,13%	0,07%	0,06%	0,06%	0,33%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Non applicable				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Non applicable				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 35 jours à compter de la date d'émission de la facture (adhérents)
---	--

VII – INFORMATIONS PAR CATEGORIE DE SOUS-JACENT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME DONT LE SOUS-JACENT EST CONSTITUE DE MATIERE PREMIERE AGRICOLE

Conformément à son adhésion à la Charte « Gestion du Risque Prix » en date du 27 septembre 2013, la coopérative s'est engagée à respecter quinze engagements portant sur une gouvernance adaptée et sur la formalisation des processus d'identification et de maîtrise des risques au sein d'un cadre de gestion. De ce fait, elle suit en permanence la cohérence entre les instruments financiers détenus et les matières premières qu'elle détient et elle s'engage contractuellement avec ses partenaires du marché.

VIII – SITUATION ET ACTIVITE DE LA COOPERATIVE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le résultat net s'établit à 19 millions d'euros et les fonds propres atteignent 208 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de la coopérative s'établit à 963 millions d'euros (+ 21%, après + 30% l'année précédente) encore grâce à un effet prix de 115 millions d'euros (45 millions sur les céréales, 43 millions sur les engrais, 9 millions sur les aliments).

Le chiffre d'affaires de la section légumes s'établit à 14 millions d'euros (contre 13,2 l'année précédente) avec un tonnage qui passe cette année de 87 kT à 67 kT. Le chiffre d'affaires de la section bovine progresse à 79,5 M€ (55,4 M€ en 2021/2022) grâce à la fusion avec la coopérative BOVI PERCHE et une hausse des prix. La section ovine est à 3 M€ de chiffre d'affaires.

L'excédent brut d'exploitation progresse à 26,5 millions d'euros (2,7 % du chiffre d'affaires) contre 23,2 sur l'exercice précédent.

Le résultat financier en s'établissant à 4,9 millions d'euros vient contribuer nettement au résultat net, malgré l'impact de la hausse des taux sur les besoins court terme qui sont répercutés sur les créances dues et sur les comptes courants vers les filiales du Groupe. Comme l'année dernière ce résultat intègre une remontée de dividendes de 1,1 M€ issues des diversifications du Groupe.

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 15 millions d'euros en nette progression par rapport à l'année dernière.

La récolte 2022 a été marquée par des volumes en progression excepté en maïs et des effets prix toujours conséquents. Des volumes qui s'établissent à 1 992 milliers de tonnes contre 1 943 l'année précédente.

Au cours de l'exercice 2022/2023, les opérations de fusion suivantes sont intervenues :

- fusion par voie d'absorption de la Coopérative Agricole BOVI PERCHE par la coopérative avec effet rétroactif au 1er juillet 2022,
- fusion par voie d'absorption de la société DHSCSI par la coopérative avec effet rétroactif au 1er juillet 2022.

IX – STRATEGIE, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2023/2024, NatUp poursuivra sa stratégie d'acteur coopératif incontournable sur son territoire en renforçant sa présence, en investissant dans le renouvellement et le maintien de ses sites et en s'intéressant à toutes les filières qui concernent ses adhérents.

X – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES PRESENTES ET LA DATE DE REDACTION DU RAPPORT

Signature le 18 octobre 2023 d'un projet de fusion-absorption de la coopérative BIOCER par NatUp.

Dans un contexte où l'agriculture biologique est exposée à des enjeux d'équilibre économique, d'inflation ou encore de rentabilité des exploitations agricoles, les conseils d'administration des deux coopératives voient en ce projet, une occasion unique d'unir leur force pour faire émerger un acteur de référence en agriculture biologique, et ce dans toutes les filières.

XI – ACTIONS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT MENEES AU COURS DE L'EXERCICE

Sur cet exercice NatUp a poursuivi ses recherches dans différents domaines, notamment l'étude de nouvelles cultures pour diversifier l'assolement, la recherche d'alternatives dans les itinéraires techniques et la connaissance du sol.

XII – RESULTATS PAR BRANCHE D'ACTIVITE

La Société présente sur l'exercice 2022/2023 un chiffre d'affaires global de 963.137.269 euros qui se décompose de la façon suivante :

- chiffre d'affaires approvisionnement : 312.652.190 euros,
- chiffre d'affaires productions végétales : 545.777.617 euros,
- chiffre d'affaires prestations de services : 8.105.785 euros,
- chiffre d'affaires Section Bovine : 79.596.733 euros,
- chiffre d'affaires Section Légumes : 14.007.648 euros
- chiffre d'affaires Section Ovine : 2.997.296 euros

XIII – INFORMATIONS JURIDIQUES**A/ RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les Administrateurs sortants sont :

Au titre du collège associés coopérateurs :

- SCEA DU PLEIN CHAMPS, représentant Didier HERVIEU ;
- EARL MARGAUX, représentant Arnaud CLOMENIL ;
- EARL DES TOURELLES, représentant Yannick GAMBIER ;
- EARL DES FRESNES, représentant Philippe LEVAVASSEUR ;
- EARL LES AUTHIEUX représentant François BARRET ;
- SCEA LES YEUX BLEDS, représentant Thomas BAUBION ;
- Monsieur Damien BETRON,
- EARL HENNEQUEZ, représentant Patrick HENNEQUEZ ;
- EARL DE LA CROIX MORIN, représentant Emmanuel BIOCHE.

Au titre du collège associés non coopérateurs :

- Madame Céline PENEAU

Ces administrateurs sollicitent le renouvellement de leurs mandats à l'exception de l'EARL HENNEQUEZ représentée par Patrick HENNEQUEZ.

B/ CONVENTIONS DIRECTES OU INDIRECTES ENTRE LES ADMINISTRATEURS, CERTAINS ASSOCIES ET LA COOPERATIVE

Nous vous informons qu'aucune nouvelle convention donnant lieu à application de l'article 25 des statuts n'a été passée dans le courant de l'exercice.

XIV– INFORMATIONS DIVERSES**A/ GOUVERNANCE**

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois selon le calendrier suivant :

- le 01/07/2022,
- le 26/08/2022,
- le 22/09/2022,
- le 25/10/2022,

- le 13/12/2022,
- le 28/02/2023,
- le 14/04/2023,
- le 17/05/2023,
- le 23/06/2023.

A chaque Conseil, un point a été fait sur le marché et l'activité de la coopérative dans une perspective de gestion des risques.

Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués à la réunion du 22/09/2022 ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes annuels, et à la réunion du 25/10/2022 ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes consolidés.

B/ INDEMNITES COMPENSATRICES DE L'ACTIVITE CONSACREE A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

L'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, valablement réunie le 9 décembre 2022 a fixé à 300.000 euros pour l'exercice 2022/2023 le montant de l'allocation globale dans la limite de laquelle des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de la coopérative pourront être attribuées aux membres du conseil d'administration.

Il est proposé de fixer à 300.000 euros la somme globale allouée au titre des indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la coopérative pour l'exercice 2023/2024.

XV – COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont établis en application des dispositions de l'article L-524-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés et avec les principes et méthodes comptables édictés par le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les montants sont exprimés en Milliers d'euros.

A/ RESULTAT D'EXPLOITATION

1 – Produits d'exploitation

Le montant net du chiffre d'affaires s'élève à 1.607.526 KE. Il est en augmentation de près de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 1.464.827 KE.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.619.875 KE.

2 – Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève quant à lui à 1.600.827 KE.

C/ RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est bénéficiaire de 7.335 KE. Il était bénéficiaire de 438 KE au titre de l'exercice précédent.

D/ RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 1.902 KE, il était bénéficiaire de 591 KE au titre de l'exercice précédent.

E/ RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE

Le résultat net part du groupe atteint 21.508 KE au 30 juin 2023, contre un résultat de 19.148 KE au 30 juin 2022.

XVI – SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice le groupe NatUp a poursuivi son développement par le biais d'opérations de croissance externe.

Le groupe a notamment poursuivi sa montée au capital de la société LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE (58 % à fin juin 2022) générant un écart d'acquisition complémentaire de 2 853 K€ et a acquis 70 % du groupe VILLA CONCEPT générant un écart d'acquisition de 3 088 K€.

De plus, la simplification de l'organigramme juridique s'est poursuivie. La SOCIETE VEGETABLE INDUSTRIE a été absorbée par la société LUNOR DISTRIBUTION, la société DHSCSI a été absorbée par NatUp et la société POTIMARRON a été absorbée par la société LES FERMES D'ICI.

Enfin, compte tenu de l'absence de contrôle opérationnel, la société PRENOR qui était en intégration proportionnelle est désormais mise en équivalence

Dans un contexte toujours complexe et inflationniste le groupe NatUp montre à nouveau sa résilience en maintenant sa performance globale.

Au niveau du Pôle Amont, la récolte 2022 a été marquée par des volumes en progression excepté en maïs et des effets prix toujours conséquents. Des volumes qui s'établissent à 1.992 milliers de tonnes contre 1.943 l'année précédente.

Sur le Pôle Légumes, la 5^{ème} gamme bien qu'en amélioration est encore impactée par des coûts élevés d'énergie, alors que dans la 1^{ère} gamme le fait majeur est la fermeture du site d'Orly en lien avec l'attrition des volumes dans cette gamme.

Le Pôle Distribution a connu une année difficile dans ce contexte d'inflation avec une difficulté à passer celle-ci dans ses prix de vente. Des résultats opérationnels en baisse et un impact en exceptionnel lié à la décision d'arrêter l'activité déficitaire des sociétés LES FERMES D'ICI et POTIMARRON.

Le Pôle Lin est marqué par une meilleure activité sur la partie automobile (Valliquerville & Pologne), une montée en cadence de la filature et un tissage qui a vu son volume de commandes se réduire sur la fin d'année. Les prix élevés de la matière pénalisent bien évidemment la rentabilité (marge brute) de l'ensemble de ce pôle.

Analyse du CA par famille : (En Milliers d'Euros)

- Céréales : 726,2
- Légumes : 252,6
- Bovins : 106,9
- Protection des plantes : 85,7
- Nutrition des plantes : 186,1
- Aliments : 78,9
- Distribution : 85,5
- Autres : 31,9
- Semences et plants : 28,9
- Fibres : 21,6

- Ovins : $\frac{3,0}{1.607,5}$

Total : 1.607,5

Un chiffre d'affaires à nouveau record du groupe NatUp qui s'établit à 1.607 millions d'euros, porté par l'inflation générale de matières premières.

29 M€ d'investissements opérationnels et industriels avec entre autres un effort particulier cette année sur la coopérative pour 15 M€ (sites de Lignières Chatelain, Alvimare, Garnay, informatique...), des métiers à tisser (9) plus modernes sur la société LEMAITRE DEMEESTERE et les ouvertures de magasins Gamm vert et Eleveurs de la Charentonne (4 M€).

Un résultat net consolidé à 20,8 M€ et proche de 24 M€ si l'on élimine les impacts exceptionnels ou non récurrents.

L'excédent brut d'exploitation est stabilisé à 50,1 millions d'euros (50,7 millions d'euros l'année précédente), les diversifications engagées depuis 10 ans représentant 17 M€ de ce résultat.

Le périmètre de consolidation a évolué suite aux acquisitions et cessions suivantes réalisées au cours de l'exercice :

- Acquisition par NATUP FIBRES de 5 % des titres de la société D&S CONSEIL ;
- Souscription par LUNOR DISTRIBUTION de 10.000 actions de la société LUGO (100%);
- Cession par NORALLIANCE DEVELOPPEMENT de 299.786 actions de la société TEREOS AGRO-INDUSTRIE
- Acquisition par LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE de 70 % des titres de la société VILLA CONCEPT;
- Acquisition par NATUP DISTRIBUTION de 12 % des titres de la société LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE ;
- Acquisition par NATUP DISTRIBUTION de 54% des titres de la société DE LA BAZANNE ;
- Acquisition par NATUP DISTRIBUTION de 54 % des titres de la société SCI DU PERE TOB.

XVII – STRATEGIE, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Avec des fonds propres et quasi fonds propres à 260 millions d'euros (+ 16 M€), une dette nette à 267 millions d'euros en baisse de 68 M€ (après une hausse de 94 M€ l'année précédente) malgré des stocks qui restent à des niveaux élevés (138 M€ contre 127 M€ en 2022 et environ 80 M€ les années précédentes) avec en particulier un effet prix sur les stocks d'engrais, le Groupe NatUp continuera en 2023/2024 sa stratégie de développement.

XVIII – INFORMATIONS SUR LES FILIALES PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Fabrication:

- 81 % de participation au capital de la Société UNION NORMANDIE VEXIN
 - Chiffre d'affaires : 35.947.824 euros
 - Bénéfice : 168.694 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 21,50 % de participation au capital de la Société UNION EXELIENCE :
 - Chiffre d'affaires : 54.015.550 euros
 - Bénéfice : 436.248 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Diversification :

- 40 % de participation au capital de la Société SAS CAPIK
 - Chiffre d'affaires : 1.673.129 euros
 - Bénéfice : 101.279 eurospour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- 10,53 % de participation au capital de la Société LA COMPAGNIE DES INSECTES INDUSTRIE
 - Chiffre d'affaires : non connu
 - Bénéfice : non connupour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Holding :

- 98.81 % de participation au capital de la Société NORALLIANCE
 - Chiffre d'affaires : -
 - Bénéfice : 2.670.481 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 100 % de participation au capital de la Société INTERFACE SAS
 - Chiffre d'affaires : -
 - Bénéfice : 264.017 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 100% de participation au capital de la Société NATUP INNOVATION :
 - Chiffre d'affaires : 2.079.527 euros
 - Bénéfice : 70.604 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 15 % de participation au capital de la Société SIAL HOLDING :
 - Chiffre d'affaires : -
 - Bénéfice : 99.125 eurospour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Commercialisation :

- 68% de participation au capital de la Société SAS POLLEN
 - Chiffre d'affaires : 75.084.193 euros
 - Bénéfice : 231.548 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 55,17% de participation au capital de la Société SAS BRUNEL NEGOCE
 - Chiffre d'affaires : 27.357.635 euros
 - Bénéfice : 59.050 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 64,99% de participation au capital de la Société SICA CAP SEINE
 - Chiffre d'affaires : 59.185 euros
 - Déficit : 23.664 eurospour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 20% de participation au capital de la Société GRAINS OVERSEAS

- Chiffre d'affaires : 52.512.814 euros
 - Bénéfice : 176.811 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

- 33,33 % de participation au capital de la Société S.I.C.A.D.
 - Chiffre d'affaires : -
 - Déficit : 16.567 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Approvisionnement :

- 16,72 % de participation au capital de la Société INOXA.
 - Chiffre d'affaires : 1.291.582.623 euros
 - Bénéfice : 47.238 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.
- 20,49 % de participation au capital de la Société UNION TERRES DE FRANCE.
 - Chiffre d'affaires : -
 - Déficit : 20.862 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Services :

- 55 % de participation au capital de la Société CAPINVEST.
 - Chiffre d'affaires : 4.855.838 euros
 - Bénéfice : 326.032 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.
- 10 % de participation au capital de la Société BE API.
 - Chiffre d'affaires : 2.878.955 euros
 - Bénéfice : 261.269 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Trésorerie :

- 100% de participation au capital de la Société NORALLIANCE FINANCE
 - Chiffre d'affaires : 5.000 euros
 - Déficit : 4.816 euros
- pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Foncier :

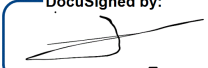
- 33% de participation au capital de la Société SEA-Up
 - Chiffre d'affaires : 1.433.583 euros
 - Bénéfice : 120.156 euros
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les résolutions qui vont être soumises au vote de l'Assemblée générale correspondent aux propositions de votre Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration vous invite donc à adopter ces résolutions et à donner quitus entier et sans réserve au Conseil pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Pour copie certifiée conforme

Le Conseil d'Administration.

DocuSigned by:

37E16A20075D4E0...

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Ces comptes consolidés sont établis en application des dispositions de l'article L-524-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés et avec les principes et méthodes comptables édictés par le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Toutes les données contenues dans cette annexe sont exprimées en K€, ou en Euros lorsque la précision est donnée.

1) ÉVÉNEMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2023 ET POST CLOTURE

MOUVEMENTS DE PERIMETRE

Au cours de l'exercice le groupe NatUp a poursuivi son développement par le biais d'opérations de croissance externe. Le groupe a notamment poursuivi sa montée au capital de la société Les Eleveurs De La Charentonne (58 % à fin juin 2023) générant un écart d'acquisition complémentaire de 2 853 K€ et a acquis 70 % du groupe Villa Concept générant un écart d'acquisition de 3 088 K€.

De plus la simplification de l'organigramme juridique s'est poursuivie. Dans ce cadre la société Vegetable a été absorbée par la société Lunor, la société DHSCSI a été absorbée par NatUp et la société Potimarron a été absorbée par la société les Fermes D'Ici.

Enfin, compte tenu de l'absence de contrôle opérationnel, la société Prenor qui était en intégration proportionnelle est désormais mise en équivalence.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Dans un contexte toujours complexe et inflationniste le GROUPE montre à nouveau sa résilience en maintenant sa performance globale.

Au niveau du pôle amont, la récolte 2022 a été marquée par des volumes en progression excepté en maïs et des effets prix toujours conséquents.

Des volumes qui s'établissent à 1 992 milliers de tonnes contre 1 943 l'année précédente.

Sur le pôle légumes, la 5ème gamme bien qu'en amélioration est encore impacté par des coûts élevés d'énergie, alors que dans la 1ère gamme le fait majeur est la fermeture du site d'Orly en lien avec l'attrition des volumes dans cette gamme.

Le pôle distribution a connu une année difficile dans ce contexte d'inflation avec une difficulté à passer celle-ci dans ses prix de vente. Des résultats opérationnels en baisse et un impact en exceptionnel lié à la décision d'arrêter l'activité Fermes d'Ici et Potimarron déficitaire.

Le pôle lin marqué par une meilleure activité sur la partie Automobile (Valliquerville & Pologne), une montée en cadence de la filature et un tissage qui a vu son volume de commande se réduire sur la fin d'année. Les prix élevés de la matière pénalisent bien évidemment la rentabilité (marge brute) de l'ensemble de ce Pôle.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Il n'y a aucun événement intervenu ou connu postérieurement à la clôture pouvant avoir une incidence sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 30 juin 2023 ni susceptible de nuire à la continuité d'exploitation.

2) MODALITES DE CONSOLIDATION

METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux sociétés dans lesquelles NatUp exerce une influence notable à l'exception de celles dont l'intégration n'aurait pas d'effet significatif sur les capitaux propres et le résultat.

En application de ces critères, les participations exclues du périmètre demeurent classées en titres de participation au bilan consolidé.

Les Sociétés sur lesquelles NatUp exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

En dehors de la société PRENOR, la date de clôture des comptes sociaux des différentes sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est le 30/06. Pour la société dérogeant à cette date, une situation comptable au 30/06 a été obtenue.

ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation, constaté à l'occasion d'une prise de participation et qui représente la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres des sociétés,
- et la quote-part de capitaux propres correspondants évalués à la juste valeur,

est inscrit à la rubrique "Écart d'acquisition" s'il est positif et en provisions pour risques et charges s'il est négatif.

Conformément au règlement ANC 2015-07, un examen des écarts d'acquisition antérieurement inscrits à l'actif des comptes consolidés de NatUp a été réalisé afin de déterminer leur durée d'utilisation, limitée ou non.

Ainsi, lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée

d'amortissement résiduelle déterminée. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, cela se traduit par un amortissement basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture. En cas d'indice de perte de valeur sur ces écarts d'acquisitions, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer le montant de la dépréciation à comptabiliser.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, l'écart d'acquisition n'est pas amorti. Sa valeur fait toutefois l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture fondé sur une documentation précise des données prévisionnelles de rentabilité de l'entité ou du sous-groupe y étant rattaché. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, dont la durée de vie n'est pas prévisible, le test de dépréciation est basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

3) VARIATIONS DE PERIMETRE

SOCIETES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés Vegetable, DHSCSI et Potimarron sont sorties du périmètre suite aux différentes fusions ayant eu lieu sur l'exercice.

SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre au cours de l'exercice :

- Villa CONCEPT (contrôle : 70%)
- Atelier de la Villa (contrôle : 70%)
- Maison Labonne (contrôle : 70 %)
- Lugo (contrôle : 100%)

PERIMETRE DE LA CONSOLIDATION 2022/2023

Forme Société	IDENTITE	30/06/2023 intérêts Groupe	30/06/2022 intérêts Groupe	Date de clôture	Méthode d'intégration
SAS	BRUNEL NEGOCE	55,17%	55,17%	30/06/N	IG
COOP	NATUP	100,00%	100,00%	30/06/N	Mère
SAS	INTERFACE	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	AETERNAM	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREX	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREXPORT	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SICA	CAP SEINE	90,28%	90,01%	30/06/N	IG
SAS	CAPINVEST	55,00%	55,00%	30/06/N	IG
SAS	NATUP DISTRIBUTION	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	DHSCSI		100,00%	30/06/N	IG
SAS	ECO-TECHNILIN	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SP ZOO	ECO-TECHNILIN SP ZOO	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SARL	F.V.H.N.	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	ALTERNAE	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	GRAINS OVERSEAS	20,00%	20,00%	30/06/N	MEE
SAS	LES FERMES D'ICI	79,05%	79,45%	30/06/N	IG
SAS	NATUP FIBRES (Ex: FIR)	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SARL	LETIMMO	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SA	LUNOR DISTRIBUTION	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SA	NORALLIANCE	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Développement	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Légumes	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	ODIEVRE	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	POLLEN	68,00%	68,00%	30/06/N	IG
SAS	POM'ALLIANCE	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
	POM'ALLIANCE VEGETABLES & FRUITS	94,62%	95,48%	30/06/N	IG
	POM'ALLIANCE GCC DWC LLC	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
SAS	POMUNI France	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
SAS	PRENOR	49,66%	49,66%	31/12/N	MEE
SAS	SOCIETE NOUVELLE DEPREAUX	94,07%	88,85%	30/06/N	IG
SAS	SAVN	87,38%	87,32%	30/06/N	IG
SASU	SOLPOM	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Finance	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
Union-Coop	U.N.V. (Union Normandie Vexin)	87,38%	87,32%	30/06/N	IG
SARL	UNIVERT TRANSPORT	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SA	SOCIETE VEGETABLE INDUSTRIE		99,28%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE	69,17%	69,52%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE FDE	69,17%	69,52%	30/06/N	IG
SAS	LEMAITRE DEMEESTERE	64,23%	64,55%	30/06/N	IG
SCI	SC DUCAT	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SARL	DS CONSEIL	64,23%	64,55%	30/06/N	IG
SAS	LETHUILLIER	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	NATUP INNOVATION	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SARL	POTIMARRON		79,45%	30/06/N	IG
SAS	ALLIANCE CONDIMENTS	39,22%	39,29%	30/06/N	IG
SCI	SCI DE LA BAZANNE	98,81%	50,25%	30/06/N	IG
SCI	SCI DU PÈRE TOB	98,81%	45,68%	30/06/N	IG
SAS	LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE	57,31%	45,68%	30/06/N	IG
SASU	LUGO	98,81%		30/06/N	IG
SAS	VILLA CONCEPT	40,12%		30/06/N	IG
SASU	MAISON LABONNE	40,12%		30/06/N	IG
SASU	ATELIER DE LA VILLA	40,12%		30/06/N	IG

Le groupe détient des participations dans les unions de coopératives agricoles SILLAGE et EXELIENCE, qui ne sont pas représentatives d'un contrôle et sont donc exclues du périmètre de consolidation. Par ailleurs certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de leur caractère non significatif au regard des comptes consolidés pris dans leur ensemble. Enfin certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de la volonté du groupe de les céder dans un délai raisonnable.

4) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

HYPOTHÈSES DE BASE

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, sans modification dans les méthodes d'évaluation et de présentation.

COÛT HISTORIQUE

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, sans changement dans les méthodes d'évaluation d'un exercice sur l'autre.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les éléments d'actif et de passif, les éléments de charges et de produits, compris dans les comptes consolidés sont évalués selon des méthodes homogènes.

SOLDES ET FLUX INTRA-GROUPE

Les soldes et flux intra-groupe ont été éliminés après cumul des balances individuelles.

Les plus-values de cession d'immobilisations entre sociétés comprises dans le périmètre d'intégration, lorsqu'elles sont d'un montant significatif sur le résultat consolidé, ont été neutralisées par l'application de la règle de l'enregistrement des immobilisations au coût historique du groupe.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds de commerce figurent à l'actif du bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce dont la durée de vie est définie font l'objet d'amortissements sur une période comprise entre 5 et 10 ans.

Les logiciels, ERP, licences et brevets sont amortis sur durée de 1 à 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée, le cas échéant.

Les immeubles font l'objet d'une répartition par composants en fonction du caractère dissociable et identifiable des principaux composants et en leur affectant leur propre durée d'utilisation estimée.

Les amortissements sont déterminés selon le mode le plus approprié, linéaire ou dégressif, sur les durées de vie retenues des principaux composants selon les normes du Groupe, à savoir :

- Constructions (en fonction des principaux composants) : 15 à 35 ans
- Agencements & installations : 5 à 12 ans
- Matériel de transport et informatique : 3 à 7 ans

Les amortissements dérogatoires, concernant l'écart entre amortissements dégressifs exceptionnels et amortissements économiques, sont retraités dans les comptes consolidés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Ils sont inscrits à la valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

La valeur des titres immobilisés négociés sur des marchés réglementés est appréciée à la clôture de l'exercice en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané. En conséquence, une baisse du cours de bourse et/ou une baisse de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût de revient.

Les frais financiers et d'administration en sont exclus.

Les résultats sur stocks cédés et non revendus par la Société consolidée acquéreuse ne sont pas retraités, compte tenu de leur très faible impact

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de prospection sont pris systématiquement en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Lorsque ces frais répondent aux critères d'activation définis par le plan comptable, ils font l'objet d'une inscription à l'actif en fin d'exercice et donne lieu à un amortissement sur une durée pouvant aller de 5 à 10 ans.

MARCHE A TERME CEREALES

Les opérations réalisées sur le MATIF s'inscrivent dans le cadre d'une couverture et visent à réduire les risques de variation de prix. Les positions contractualisées et non exécutées en date du 30 juin font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour perte si l'exécution des contrats et des positions prises sur le marché à terme impliquent une perte latente.

IMPOSITION DIFFEREE

Les calculs ont été effectués et constatés dans les comptes consolidés.

Les impositions différées sont calculées sur les seules différences temporaires à échéances déterminées, en appliquant la méthode du report variable.

L'activation d'impôts différées sur les déficits fiscaux reportables du groupe repose sur une projection des résultats fiscaux futurs fondées sur les éléments prévisionnels issus de nos exercices budgétaires.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsqu'une charge afférente à l'exploitation de l'exercice en cours ou des exercices antérieurs est probable.

RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le groupe NatUp prélève sur les résultats d'ensemble, sous forme de provision, le montant relatif aux indemnités de fin de carrière selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base du salaire de fin de carrière, recommandée par l'autorité des normes comptables (application des coefficients de pondération et d'actualisation)

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- > Age de départ à la retraite : 65 ans
- > Taux de revalorisation des salaires : 2%
- > Taux d'actualisation : 2,37 %

Les engagements ainsi déterminés s'élèvent à 6 915 K€ au 30 Juin 2023 et sont enregistrés au bilan sous la rubrique « PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ».

Note 1 Ecart d'acquisition

Société détentrice des Titres	Acquisition titres de la société	Ecart d'acquisition bruts	Cumul amortissements et dépréciations	Ecart d'acquisition bruts	Amortissement - Variation de périmètre	Dotations aux amortissements et dépréciations	Cumul amortissements et dépréciations	Ecart d'acquisition nets
		30/06/2022	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023
SAS DEPREAUX	ALTERNAE	347	347	347			347	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	362	362	362			362	-
NORALLIANCE	FVHN	282	282	282			282	-
LETIMMO	Sas NUTRISEM	619	619	619			619	-
LETIMMO	BOLAGRI	35	35	35			35	-
NORALLIANCE	EURAGRI SAS	3 338	3 338	3 338			3 338	-
UNV	SAVN SAS	650	650	650			650	-
SAS DEPREAUX	LA FOURCHE	428	428	428			428	-
SICA	SICA	4	4	4			4	-
SN Dépreaux	SICA	8	8	8			8	-
SN Dépreaux	UNVT	15	15	15			15	-
NATUP	INETRFACE SAS	10	10	10			10	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	361	78	361			78	283
NATUP	DHSCI	1 144	-	1 144			-	1 144
DHSCI	CAP INVEST	343	-	343			-	343
NORALLIANCE	LETHUILLIER	1 447	289	1 447		145	434	1 013
NORALLIANCE LEGUMES	FPA	15 047	2 194	15 047		-	2 194	12 853
NORALLIANCE	NORALLIANCE LEGUMES	1 859	-	1 859			-	1 859
NORALLIANCE LEGUMES	POMALLIANCE	8 348	1 320	8 348			1 320	7 028
POMALLIANCE	POMUNI	3 129	-	3 129			-	3 129
NORALLIANCE LEGUMES	LUNOR DISTRIBUTION	123	18	123			18	105
LUNOR DISTRIBUTION	VEGETABLE	2 458	369	2 090			-	2 090
NEUSTRIE	NEUSTRIE FE	30 586	-	30 586			-	30 586
NEUSTRIE Holding	ALLIANCE CONDIMENTS	253	-	253			-	253
NORALLIANCE LIN	ECOTECHNILIN SAS	3 652	237	3 652			237	3 415
NORALLIANCE	NATUP FIBRES (ex FIR)	1 125	-	1 125			-	1 125
SN Dépreaux	Les Fermes d'Ici	478	-	478		478	478	-
FERMES D'ICI	POTIMARRON	512	-	512		512	512	-
LEDLC	Villa Concept			3 088		618	618	2 470
NATUP DISTRIBUTION	LEDLC	8 541	-	11 394			-	11 394
Totaux		85 504	10 603	91 077	-	1 753	11 987	79 090

Le poste écarts d'acquisition représente la différence entre le prix payé pour l'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de droits sur les capitaux propres de ces sociétés après retraitements de consolidation.

Les écarts ayant une durée d'utilisation non limitée font l'objet d'un test annuel de perte de valeur.

Au cours de l'exercice les écarts d'acquisition des sociétés Fermes d'Ici et Potimarron ont fait l'objet d'une dépréciation à 100 % au regard des perspectives d'activité.

Les écarts d'acquisition ayant une durée d'utilisation limitée font l'objet d'un amortissement sur cette durée ou sur 10 ans si cette durée ne peut être identifiée de façon fiable. A ce titre :

- L'écart d'acquisition de la société LETHUILLIER fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans.
- L'écart d'acquisition du groupe Villa Concept fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Note 2 Immobilisations incorporelles et corporelles

• IMMOBILISATIONS BRUTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Virements	Clôture
Frais d'établissement	39					39
Frais de recherche et développement	221			87		308
Concessions, brevets et droits similaires	12 786	88	-21	151	1 410	14 414
Fonds commercial, marques et droits au bail	7 238		-219	387		7 406
Autres immobilisations incorporelles	5 381	30	-6	6		5 411
Immobilisations incorporelles en cours	1 273	1 775			-1 504	1 544
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0					0
Immobilisations incorporelles	26 938	1 893	-	246	631	-
Terrains	34 803	1 326	-379		606	36 356
Constructions	360 808	3 077	-2 559		1 198	362 524
Installations techniques, matériel, outillage	190 542	7 068	-3 796	1 491	5 579	200 884
Autres immobilisations corporelles	47 920	4 912	-2 535	1 048	304	51 649
Immobilisations en cours	8 784	11 178	-1 415	512	-7 556	11 503
Avances et acomptes	396	240			-37	599
Immobilisations corporelles	643 253	27 801	-10 684	3 051	94	663 515
Immobilisations brutes totales	670 191	29 694	-10 930	3 682	-	692 637

• AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Frais d'établissement	38					38
Frais de recherche et développement	221	4		42		267
Concessions, brevets et droits similaires	8 436	1 248	-48	43	10	9 689
Fonds commercial, marques et droits au bail	2 910		-105			2 805
Autres immobilisations incorporelles	2 958	2 521	-3			5 476
Immobilisations incorporelles en cours	34				15	49
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles	14 597	3 773	-156	85	25	18 324
Terrains	12 596	1 352	-44	3		13 907
Constructions	264 559	10 048	-3 365			271 242
Installations techniques, matériel, outillage	150 031	11 883	-5 944	606		156 576
Autres immobilisations corporelles	36 244	1 865	-930	329		37 508
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles	463 430	25 148	-10 283	938		479 233

• IMMOBILISATIONS NETTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Immobilisations incorporelles nettes	12 341	-1 880	-90	546	-119	10 798
Immobilisations corporelles nettes	179 823	2 653	-401	2 113	94	184 282

• LES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
CORRESPONDENT PRINCIPALEMENT A :

- Des travaux dans **le pôle agricole et grains pour 19,4 M€**, dont notamment :
 - L'augmentation de la capacité de stockage du site Lignières Chatelain pour 3,4 M€,
 - L'augmentation de la capacité de stockage du site Alvimare pour 2,4 M€,
 - La conversion en Bio du site de Garnay pour 1,1M€,
 - Divers travaux d'aménagement sur les sites de NatUp pour 6,3 M€,
 - Des investissements informatiques pour 1,4 M€,
 - La mise en place d'un poste de réception d'agréage chez Simarex pour 1 M€,
 - L'ouverture d'une nouvelle plateforme de collecte chez Alternae pour 0,5 M€ (Ercuis),
- Des investissements à hauteur de **1,6 M€ dans le pôle fibres**, dont notamment :
 - L'acquisition de 7 métiers à tisser chez Lemaître Demeestere pour 1 M€
- Des investissements récurrents sur les lignes de production du **pôle légumes pour 4 M€**,
- Des investissements à hauteur de **4,8 M€ dans le pôle distribution**, dont notamment :
 - L'ouverture de nouveaux magasins les Eleveurs de la Charentonne pour 1,3 M€ (Le Neubourg, Agneaux, La ferté St Aubin et Le Havre),
 - Des investissements industriels à hauteur d'1,3 M€ pour le site des Eleveurs de la Charentonne de Gacé,
 - Des investissements et travaux en prévision de l'ouverture du nouveau magasin Gamm Vert de Longnes pour 1,2 M€ (ouverture en octobre 2023),
 - Des travaux d'agrandissement de la zone de préparation du site des Eleveurs de La Charentonne à Château Renard pour 0,3 M€.

Note 3 Immobilisations financières

• TABEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN VALEURS NETTES)

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisition	Cessions ou diminutions	Virements et variations de périmètres	Clôture
Titres de participations	50 854		-7 686	604	43 772
Autres titres immobilisés	2 934	142	-35	-61	2 980
Créances rattachées à des participations	8 218	2 746	-8 092	306	3 178
Prêts	317		-91		226
Dépôts et	20 897	294	-5 774		15 417
Valeurs nettes	83 220	3 181	-21 678	849	65 572

• LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LESIMMOBILISATIONS FINANCIERES SONT :

- Cession de 50 % de la participation dans Terreos Agro Industries (- 7 M€)
- Remboursement d'une partie de la créance EXELIENCE pour - 6 M€
- Baisse du montant des dépôts de l'ordre de - 5,5 M€ liée à la baisse des cours du MATIF entre le 30/06/2022 et le 30/06/2023.

Le poste « immobilisations financières » regroupe les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés ainsi que les prêts et autres immobilisations financières qui se décomposent ainsi :

- DETAIL DES PRINCIPALES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022
ARIANE	20 000	20 000
Tereos Agro Industrie	7 686	15 375
Exelience	3 208	3 208
In Vivo	2 800	2 800
Financière Socopa	2 087	2 087
SEA UP	1 398	1 398
Senalia Union	1 142	1 142
CAPIK	633	633
Inoxa	573	573
SICAP SAS	509	509
Be Api	500	500
Sial Holding	450	450
Protelis	450	450
Senalia SICA	245	245
BDV	-	100
Autres	2 091	1 384
Titres de participation	43 772	50 854
EXELIENCE	949	6 585
BDV	-	911
Autres	2 229	722
Créances rattachés à d	3 178	8 218
We Fundia	211	296
Autres	15	21
Prêts	226	317
CRCA Normandie Sein	1 262	1 262
Nord Céréales	299	299
Autres	1 419	1 373
Autres titres immobilis	2 980	2 934
Dépôts et cautionnem	15 417	20 897
Totaux	65 572	83 220

- VALORISATION DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS :

En Milliers d'Euros	Valeur nette	% détenu	Capitaux propres avant résultat	Résultat	Comptes de références	Devises
ARIANE	20 000	3,55%	352 759	- 3 712	30/06/2022	Euros
Tereos Agro Industrie	7 686	1,45%	1 392 544	- 11 573	31/03/2023	Euros
EXELIENCE	3 208	21,78%	13 271	589	30/06/2022	Euros
In Vivo	2 800	3,60%	420 926	350	30/06/2022	Euros
Financière Socopa	2 087	2,81%	29 069	5 089	31/12/2021	Euros
SENALIA UNION	1 142	5,80%	90 085	675	30/06/2022	Euros

Note 4 Titres mis en équivalence

Société	Participation	Ouverture	Augmentation	Diminution	Virement	Clôture
GRAINS OVERSEAS	20,00%	-245	35	-	-	-210
PRENOR	50,00%		475			475
Valeur nette en K€		-245	510	0	0	265

Note 5 Besoin en fonds de roulement

En Milliers d'Euros	30/06/2023 Net	30/06/2022 Net	30/06/2023 Variation de périmètre	30/06/2023 Autres dont, virements, fusions et taux de change	Variation du BFR Trésorerie
Stocks et en cours	137 952	127 063	127	550	10 213
Clients	142 217	145 079	101	-2 389	-574
Adhérents	83 888	100 261			-16 373
Autres créances et comptes de régularisation	52 972	75 741	2 253	292	-25 314
<i>BFR ACTIF (1)</i>	<i>417 029</i>	<i>448 144</i>	<i>2 481</i>	<i>-1 547</i>	<i>-32 048</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 154	97 474	274	-3 284	10 691
Dettes adhérents et comptes rattachés	47 256	60 242			-12 986
Autres dettes et comptes de régularisation	75 369	61 869	2 960	-11 812	22 352
<i>BFR PASSIF (2)</i>	<i>227 779</i>	<i>219 585</i>	<i>3 234</i>	<i>-15 096</i>	<i>20 057</i>
<i>(1) Dont Impot différé actif</i>	<i>4 893</i>	<i>3 525</i>			<i>1 368</i>
<i>(2) Dont Dettes sur immobilisations</i>	<i>2 810</i>	<i>3 709</i>			<i>-899</i>
BFR de trésorerie	189 250	228 559 -	753	13 549 -	52 105

Les stocks se répartissent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22	Variation
APPRO	75 937	64 826	11 111
CEREALES	32 112	36 154 -	4 042
LEGUMES	4 117	3 208	909
LIN	6 824	7 404 -	580
DISTRIBUTION	9 776	8 913	863
AUTRES	9 185	6 558	2 627
Total des stocks	137 952	127 063	10 889

Les autres créances et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Var
Comptes courants et créances céréales	17 320	15 233	2 087
Créances fiscales et sociales	17 911	19 075 -	1 164
Débiteurs divers	9 214	10 301 -	1 087
Capital social non versé			-
Charges constatées d'avances et compte de régularisation	3 487	27 767 -	24 280
Autres créances brutes	47 932	72 376 -	24 444
Provisions pour dépréciation	- 147	160 -	307
Autres créances nettes	48 079	72 216 -	24 137
Impôts différés	4 893	3 525	1 368
Autres créances au bilan	52 972	75 741 -	22 769

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Var
Comptes courants	20 680	15 848	4 833
Dettes fiscales et sociales	39 033	33 922	5 111
Créditeurs divers	2 172	6 681	-4 509
Produits constatés d'avance	13 484	5 419	8 066
Autres dettes	75 369	61 869	13 500

Note 6 Capitaux Propres

Entre le 30/06/2022 et le 30/06/2023, les capitaux propres consolidés ont enregistré les variations suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022
Ouverture	207 627	202 574
Dividendes versés	- 6 405	- 5 409
Augmentation de capital	1 505	1 486
Remb. de capital	- 694	- 454
Var. Périmètre	72	9 610
Changement de méthode		
Subvention investissement	- 236	- 109
Résultat	21 508	19 149
Capitaux propres groupe	223 377	207 627
Intérêts minoritaires	11 928	12 989
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	235 305	220 616

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Ouverture	12 989	9 703	3 286
Dividendes versés	- 241	- 352	111
Augmentation de capital			0
Remb. de capital			0
Changement de méthode			0
Var. Périmètre	- 80	2 738	-2 818
Subvention investissement			0
Résultat	-740	900	-1 640
Capitaux propres hors groupe	11 928	12 989	- 1 061

Les parts des principaux minoritaires concernent les sociétés suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Noralliance Légumes	241	224	17
Pom'Alliance	138	478	-340
Noralliance	2 817	2 612	205
Pollen	243	230	13
UNV	582	563	19
NEUSTRIE	7 109	6 212	897
NEUSTRIE FDE	- 906	- 725	-181
DS CONSEIL	695	698	-3
LEMAITRE DEMEESTERE	- 1 914	- 1 430	-484
CAP INVEST	612	474	138
Les Eleveurs de la Charentonne	1 986	2 736	-750
Villa Concept	1 655		1 655
Maison Labonne	- 1 032		-1 032
Atelier de la villa	- 894		-894
Autres (< 400K€)	596	916	-320
Capitaux propres hors groupe	11 928	12 988	- 1 060

Note 7 Provisions pour risques et charges

<i>En Milliers d'Euros</i>	Ouverture	Changement de périmètre	Dotations	Reprises	Virement	Clôture
Ecarts d'acquisition négatifs	-					-
Provisions pour charges de personnel	8 058		810	- 1 817		7 051
Provisions pour charges adaptation des outils	7 984			- 1		7 983
Provisions pour restructuration	-		3 908			3 908
Provisions pour autres risques & charges	1 351		70	- 36		1 385
Provisions pour impôts	962			- 164	2 039	2 837
Provisions pour risques & charges	18 355	-	4 788	- 2 018	2 039	23 164

Les provisions pour charges de personnel représentent principalement les provisions pour indemnités de départ en retraite des salariés en activité à la clôture.

Les modalités de calcul de la provision IDR sont les suivantes :

- Turn over : de 1 % à 4 % en fonction de l'âge et de la classification professionnelle
- Taux actualisation : 2,37 %
- Taux de progression des salaires : de 2 %
- Taux de charges sociales retenu entre 37 % et 49 % en fonction des classifications professionnelles.

Une provision pour médaille du travail est constituée dans les comptes pour les entités dont les conventions collectives ou les accords d'entreprise disposent de ce droit et impliquent un engagement.

La provision pour adaptation correspond aux provisions pour gros entretien dont les travaux seront à réaliser à terme.

Pour rappel le taux d'actualisation était 1,45% au 30 juin 2022.

Note 8 Dettes financières

Dette nette par nature et par échéance :

<i>En Milliers d'Euros</i>	<i>30-juin-23</i>	<i>30-juin-22</i>	<i>Variation</i>	<i>-1 an</i>	<i>+1 an / 5 ans</i>	<i>+ 5 ans</i>
Découvert bancaire	117 850	235 808	-117 958	117 850		
Emprunts bancaires	157 985	171 299	-13 314	39 999	85 842	32 144
Emprunts en crédit-bail	2 111	2 455	-344	863	1 592	
Emprunts et dettes financières	277 946	409 562	- 131 616	158 712	87 434	32 144
Valeurs mobilières de placement	2 084	2 084	0			
Disponibilités	10 128	72 595	-62 467			
Trésorerie active	12 212	74 679	- 62 467			
Dettes adhérents bloquées	626	626	0			626
Autres dettes	45	45	0			45
Dette nette	266 405	335 554	- 69 149			
Emprunts obligataires	4 105	3 890	215			

L'ensemble des emprunts bancaires ont été souscrits en euros, aucune autre devise n'a été utilisée.

Les emprunts obligataires correspondent à des obligations convertibles en actions à échéance du 30 mars 2024.

Note 9 Impôts différés

Il peut exister trois types d'impôts différés dans les comptes consolidés :

- les impôts différés sur la fiscalité différée sociale (actifs ou passifs).
- les impôts différés sur retraitements de consolidation,
- les impôts différés sur évaluation des actifs et passifs des sociétés acquises, selon le principe de la juste valeur,

Les impôts différés sont calculés :

- société par société pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés,
- retraitement par retraitement,
- au taux de 25 % pour 2023,
- selon la méthode du report variable.

	Solde	Résultat	Variation de périmètre	Virement	Solde
<i>En Milliers d'Euros</i>	30-juin-22	30-juin-23	30-juin-23	30-juin-23	30-juin-23
Crédit-bail	-388	5		-3	-385
Cession interne d'actif	155	23		-10	168
Ecart d'évaluation	-2 496	171		661	-1 664
Impôts écarts temporaires	5 797	-868		217	5 146
Marge interne		204		0	204
Divers	760	2		-865	-103
Actif - Passif d'impôts différés	3 828	-463	0	0	3 366

(Un signe positif correspond à un impôt différé actif, un signe négatif à un impôt différé passif)

Décomposition de l'impôt :

<i>En Milliers d'Euros</i>	30-juin-23	30-juin-22
Impôts dus sur les bénéfices	-2 312	-1 125
Impôts différés sur les bénéfices	210	-502
Impôts	-2 102	-1 627

PREUVE D'IMPOT :

Preuve d'impôt	30-juin-23
Résultat avant impôt	22 729
Impôt théorique Groupe	5 682
Impôt réel	2 102
Ecart d'impôt	3 580

justification de l'écart	30-juin-23
Ecart sur bases imposées à des taux différenciés	-198
Résultats exonérés	-2 903
Ecart de taux ==>	- 3 101
Produits non fiscalisables	-2 435
Charges non fiscalisables	1 022
Ecart permanents ==>	- 1 413
Provisions non fiscalisables	17
Ecritures de consolidation	505
Déficits non activés	712
Déficits activés	-300
Ecart temporaires ==>	934
Justification de l'écart ==>	- 3 580

Note 10 Compte de résultat

CHIFFRE D'AFFAIRES

Analyse du CA par famille :

En Millions d'Euros	22/23	21/22	variation
CEREALES	726,2	677,1	49,1
LEGUMES	252,6	216,0	36,7
BOVINS	106,9	133,9	-27,0
PROTECTION DES PLANTES	85,7	79,7	6,1
NUTRITION DES PLANTES	186,1	130,6	55,5
ALIMENTS	78,9	71,9	7,0
DISTRIBUTION	85,5	77,6	8,0
AUTRES	31,9	27,7	4,2
SEMENCES et PLANTS	28,9	28,3	0,6
FIBRES	21,6	19,3	2,3
OVINS	3,0	2,7	0,3
Total	1 607,5	1 464,8	142,7

Analyse des volumes par famille :

En Milliers de Tonnes	22/23	21/22	Variation
Céréales	1 992	1 943	48
Aliments	140	139	1
Nutrition des plantes	351	351	0
Légumes	466	478	-11
Total	2 949	2 911	38

DOTATIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22
Dotations aux amortissements des immobilisations	28 962	26 823
Dotations aux provisions sur actifs circulants	7 623	6 141
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 475	3 190
Total des dotations	38 060	36 154
Reprises sur provisions pour actifs	6 092	6 012
Reprises sur provisions pour risques et charges	2 044	1 552
Total des reprises	8 136	7 564

RESULTAT FINANCIER

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22
Produits financiers de participations	861	864
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	26	16
Autres intérêts et produits assimilés	4 656	3 011
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 355	37
Différences positives de change	155	157
Autres produits financiers	468	126
PRODUITS FINANCIERS	15 520	4 211
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 811	424
Intérêts et charges assimilées	6 427	3 013
Différences négatives de change	(53)	336
CHARGES FINANCIERES	8 185	3 773
RESULTAT FINANCIER	7 335	438

RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 273	1 970
Produits de cessions	20 451	1 129
Reprises sur provisions et transferts de charges	377	1 441
PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 102	4 540
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 691	2 630
Valeurs Nettes Comptables des éléments cédés	18 286	1 102
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 027	217
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 004	3 949
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 902	591

Le résultat exceptionnel et financier est principalement marqué par :

- La cession de 50% des titres Terreos Agro-Industrie générant une plus-value de 9 M€,
- La provision du Plan de Sauvegarde de l'Emploi chez Pom'Alliance pour – 3,9 M€.

Note 11 Informations diverses

AUTRES INFORMATIONS :

• EFFECTIFS GROUPE :

L'effectif moyen du Groupe sur l'exercice est de 1 868 personnes contre 1 792 personnes sur l'exercice précédent :

Cadres	388
Agents de maîtrise	247
Employés	1 233
Total effectifs	1 868

• HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la certification de l'ensemble des entités du groupe consolidé sont de 412 K€.

Au cours de l'exercice écoulé il n'y a pas eu d'honoraires pour des Services Autres que la Certification des Comptes.

• ENGAGEMENTS HORS BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS :

■ Garantie BPI (Atelier de la Villa)	306 K€
■ Caution douanes (Cap Invest)	244 K€

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES :

■ Caution solidaire en garantie des emprunts Crédit Agricole Normandie (EDLC)	500 K€
■ Nantissement du fonds de commerce (EDLC)	1 500 K€
■ GALTIC Investments (ECOTECHNILIN)	206 K€
■ Hypothèque immobilière (ECOTECHNILIN)	750 K€
■ CRCA BRIE PICARDIE (Prêts Court Terme agriculteurs)	5 450 K€
■ Caution prêts bancaires - Exélience	4 138 K€
■ Cautions CRCA Brie Picardie - Inoxa	849 K€
■ CREDIT MUTUEL (Prêts Court Terme agriculteurs):	1 214 K€

BILAN

ACTIF

DocuSigned by:

 37E16A20075D4E0...

<i>Actif En Milliers d'Euros</i>		30-juin-23	30-juin-22
Ecarts d'acquisition	(Note n°1)	79 090	74 901
Immobilisations incorporelles	(Note n°2)	10 801	12 341
Immobilisations corporelles	(Note n°2)	184 283	179 824
Immobilisations financières	(Note n°3)	65 307	83 220
Titres en équivalence	(Note n°4)	265	-245
Actif immobilisé		339 746	350 041
Stocks et en cours	(Note n°5)	137 952	127 063
Clients	(Note n°5)	142 217	145 079
Adhérents	(Note n°5)	83 888	100 261
Autres créances et comptes de régularisation	(Note n°5)	52 972	75 741
Valeurs mobilières de placement		2 084	2 084
Disponibilités	(Note n°8)	10 128	72 595
Actif circulant et comptes de régularisation		429 241	522 823
Total de l'actif		768 987	872 864

PASSIF

<i>Passif En Milliers d'Euros</i>		30-juin-23	30-juin-22
Capital social		26 137	24 883
Réserves consolidées		175 732	163 595
Résultat - Part du Groupe		21 508	19 149
Capitaux propres part du groupe	(Note n°6)	223 377	207 627
Intérêts hors groupe		12 669	12 089
Résultat hors groupe	-	740	900
Intérêts minoritaires	(Note n°6)	11 928	12 989
Provisions pour risques et charges	(Note n°7)	23 164	18 356
Emprunts et dettes auprès des étés de crédit	(Note n°8)	278 634	409 717
Emprunts et dettes financières divers	(Note n°8)	4 105	4 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(Note n°5)	105 154	97 474
Dettes adhérents et comptes rattachés	(Note n°5)	47 256	60 242
Autres dettes et comptes de régularisation	(Note n°5)	75 369	61 869
Dettes et comptes de régularisation		510 518	633 892
Total du passif		768 987	872 864

NATUP

Société coopérative agricole

16 rue Georges Charpak

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2023

FNR REVICOOP

Fédération agréée pour la Révision

Par arrêté du ministère de l'Agriculture

7 Rue Biscornet

75012 PARIS

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

NATUP

Société coopérative agricole

16 rue Georges Charpak

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'assemblée générale de la société coopérative agricole NATUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société coopérative agricole NATUP relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société coopérative agricole n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de cette déclaration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société coopérative agricole à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société coopérative agricole ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société coopérative agricole.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société coopérative agricole à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Pour copie certifiée conforme

Paris et Bois-Guillaume, le 25 octobre 2023

DocuSigned by:

37E16A20075D4E0...

Les commissaires aux comptes

FNR REVICOOP

Deloitte & Associés



Jean-Luc RAJAU



Guillaume DETOURMIGNIES

Comptes Consolidés NatUp 30/06/2023

BILAN

ACTIF

<i>Actif En Milliers d'Euros</i>		<i>30-juin-23</i>	<i>30-juin-22</i>
Ecarts d'acquisition	(Note n°1)	79 090	74 901
Immobilisations incorporelles	(Note n°2)	10 801	12 341
Immobilisations corporelles	(Note n°2)	184 283	179 824
Immobilisations financières	(Note n°3)	65 307	83 220
Titres en équivalence	(Note n°4)	265	-245
Actif immobilisé		339 746	350 041
Stocks et en cours	(Note n°5)	137 952	127 063
Clients	(Note n°5)	142 217	145 079
Adhérents	(Note n°5)	83 888	100 261
Autres créances et comptes de régularisation	(Note n°5)	52 972	75 741
Valeurs mobilières de placement		2 084	2 084
Disponibilités	(Note n°8)	10 128	72 595
Actif circulant et comptes de régularisation		429 241	522 823
Total de l'actif		768 987	872 864

PASSIF

<i>Passif En Milliers d'Euros</i>		<i>30-juin-23</i>	<i>30-juin-22</i>
Capital social		26 137	24 883
Réserves consolidées		175 732	163 595
Résultat - Part du Groupe		21 508	19 149
Capitaux propres part du groupe	(Note n°6)	223 377	207 627
Intérêts hors groupe		12 669	12 089
Résultat hors groupe	-	740	900
Intérêts minoritaires	(Note n°6)	11 928	12 989
Provisions pour risques et charges	(Note n°7)	23 164	18 356
Emprunts et dettes auprès des étés de crédit	(Note n°8)	278 634	409 717
Emprunts et dettes financières divers	(Note n°8)	4 105	4 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(Note n°5)	105 154	97 474
Dettes adhérents et comptes rattachés	(Note n°5)	47 256	60 242
Autres dettes et comptes de régularisation	(Note n°5)	75 369	61 869
Dettes et comptes de régularisation		510 518	633 892
Total du passif		768 987	872 864

Résultat

<i>En Milliers d'Euros</i>	<i>30-juin-23</i>	<i>30-juin-22</i>
Chiffre d'affaires net	1 607 526	1 464 827
Autres produits d'exploitation	12 349	12 267
Produits d'exploitation :	1 619 875	1 477 094
Achats consommés	- 1 306 104	-1 178 306
Charges externes et autres charges d'exploitation	- 157 765	-149 489
Impôts,taxes et versements assimilés	- 5 942	-6 155
Charges de personnel	- 92 955	-86 072
Dotations aux amortissements et provisions	- 38 061	-36 153
Charges d'exploitation	-1 600 827	-1 456 175
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	19 048	20 919
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 752	-145
I) Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition :	17 296	20 774
Produits financiers	15 520	4 211
Charges financières	-8 185	-3 773
II) Résultat financier :	7 335	438
(I -II) Résultat courant :	24 631	21 212
Résultat exceptionnel	-1 902	591
Impôts sur les bénéfices	-2 102	-1 627
Résultat net des sociétés intégrées :	20 627	20 176
QP du résultat des sociétés mises en équivalence	141	-128
Résultat net consolidé :	20 768	20 048
Intérêts minoritaires :	-740	900
Résultat net part du groupe :	21 508	19 148

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net consolidé	20 768	20 049
Résultat des sociétés mises en équivalence	-141	128
Amortissements et reprises	24 158	23 303
Variation des impôts différés	119	670
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	550	8 345
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	45 454	52 495
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	44 776	-98 750
Flux net de trésorerie généré par l'activité	90 230	-46 255
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 29 902 -	27 032
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 898	1 008
Acquisitions d'immobilisations financières	- 7 023 -	15 488
Cessions d'immobilisations financières	31 511	
Variation fournisseurs d'immobilisation		691
Incidence des variations de périmètres	- 4 214 -	4 636
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 730	-45 457
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-6 632	-5 409
Dividendes versés aux minoritaires	-307	-493
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	821	1 032
Variation des dettes financières	-21 793	-2 965
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-27 911	-7 835
Incidence des variations de cours des devises	-49	36
Variations de trésorerie théorique	55 540	-99 511
Trésorerie d'ouverture	-161 128	-65 077
Trésorerie des sociétés acquises	- 116	3 460
Trésorerie de clôture	-105 704	-161 128
Variations de trésorerie	55 540	-99 511

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Ces comptes consolidés sont établis en application des dispositions de l'article L-524-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés et avec les principes et méthodes comptables édictés par le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Toutes les données contenues dans cette annexe sont exprimées en K€, ou en Euros lorsque la précision est donnée.

1) ÉVÉNEMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2023 ET POST CLOTURE

MOUVEMENTS DE PERIMETRE

Au cours de l'exercice le groupe NatUp a poursuivi son développement par le biais d'opérations de croissance externe. Le groupe a notamment poursuivi sa montée au capital de la société Les Eleveurs De La Charentonne (58 % à fin juin 2023) générant un écart d'acquisition complémentaire de 2 853 K€ et a acquis 70 % du groupe Villa Concept générant un écart d'acquisition de 3 088 K€.

De plus la simplification de l'organigramme juridique s'est poursuivie. Dans ce cadre la société Vegetable a été absorbée par la société Lunor, la société DHSCSI a été absorbée par NatUp et la société Potimarron a été absorbée par la société les Fermes D'Ici.

Enfin, compte tenu de l'absence de contrôle opérationnel, la société Prenor qui était en intégration proportionnelle est désormais mise en équivalence.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Dans un contexte toujours complexe et inflationniste le GROUPE montre à nouveau sa résilience en maintenant sa performance globale.

Au niveau du pôle amont, la récolte 2022 a été marquée par des volumes en progression excepté en maïs et des effets prix toujours conséquents.

Des volumes qui s'établissent à 1 992 milliers de tonnes contre 1 943 l'année précédente.

Sur le pôle légumes, la 5ème gamme bien qu'en amélioration est encore impacté par des coûts élevés d'énergie, alors que dans la 1ère gamme le fait majeur est la fermeture du site d'Orly en lien avec l'attrition des volumes dans cette gamme.

Le pôle distribution a connu une année difficile dans ce contexte d'inflation avec une difficulté à passer celle-ci dans ses prix de vente. Des résultats opérationnels en baisse et un impact en exceptionnel lié à la décision d'arrêter l'activité Fermes d'Ici et Potimarron déficitaire.

Le pôle lin marqué par une meilleure activité sur la partie Automobile (Valliquerville & Pologne), une montée en cadence de la filature et un tissage qui a vu son volume de commande se réduire sur la fin d'année. Les prix élevés de la matière pénalisent bien évidemment la rentabilité (marge brute) de l'ensemble de ce Pôle.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation comptable notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Il n'y a aucun événement intervenu ou connu postérieurement à la clôture pouvant avoir une incidence sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 30 juin 2023 ni susceptible de nuire à la continuité d'exploitation.

2) MODALITES DE CONSOLIDATION

METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux sociétés dans lesquelles NatUp exerce une influence notable à l'exception de celles dont l'intégration n'aurait pas d'effet significatif sur les capitaux propres et le résultat.

En application de ces critères, les participations exclues du périmètre demeurent classées en titres de participation au bilan consolidé.

Les Sociétés sur lesquelles NatUp exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

En dehors de la société PRENOR, la date de clôture des comptes sociaux des différentes sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est le 30/06. Pour la société dérogeant à cette date, une situation comptable au 30/06 a été obtenue.

ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation, constaté à l'occasion d'une prise de participation et qui représente la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres des sociétés,
- et la quote-part de capitaux propres correspondants évalués à la juste valeur,

est inscrit à la rubrique "Écart d'acquisition" s'il est positif et en provisions pour risques et charges s'il est négatif.

Conformément au règlement ANC 2015-07, un examen des écarts d'acquisition antérieurement inscrits à l'actif des comptes consolidés de NatUp a été réalisé afin de déterminer leur durée d'utilisation, limitée ou non.

Ainsi, lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée

d'amortissement résiduelle déterminée. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, cela se traduit par un amortissement basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture. En cas d'indice de perte de valeur sur ces écarts d'acquisitions, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer le montant de la dépréciation à comptabiliser.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, l'écart d'acquisition n'est pas amorti. Sa valeur fait toutefois l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture fondé sur une documentation précise des données prévisionnelles de rentabilité de l'entité ou du sous-groupe y étant rattaché. Pour les écarts d'acquisition présents à la clôture précédente, dont la durée de vie n'est pas prévisible, le test de dépréciation est basé sur la valeur nette de cet écart à l'ouverture.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

3) VARIATIONS DE PERIMETRE

SOCIETES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés Vegetable, DHSCSI et Potimarron sont sorties du périmètre suite aux différentes fusions ayant eu lieu sur l'exercice.

SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre au cours de l'exercice :

- Villa CONCEPT (contrôle : 70%)
- Atelier de la Villa (contrôle : 70%)
- Maison Labonne (contrôle : 70 %)
- Lugo (contrôle : 100%)

PERIMETRE DE LA CONSOLIDATION 2022/2023

Forme Société	IDENTITE	30/06/2023	30/06/2022	Date de	Méthode
		intérêts Groupe	intérêts Groupe	clôture	d'intégration
SAS	BRUNEL NEGOCE	55,17%	55,17%	30/06/N	IG
COOP	NATUP	100,00%	100,00%	30/06/N	Mère
SAS	INTERFACE	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	AETERNAM	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREX	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SAS	SIMAREXPORT	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SICA	CAP SEINE	90,28%	90,01%	30/06/N	IG
SAS	CAPINVEST	55,00%	55,00%	30/06/N	IG
SAS	NATUP DISTRIBUTION	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	DHSCSI		100,00%	30/06/N	IG
SAS	ECO-TECHNILIN	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SP ZOO	ECO-TECHNILIN SP ZOO	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SARL	F.V.H.N.	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	ALTERNAE	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	GRAINS OVERSEAS	20,00%	20,00%	30/06/N	MEE
SAS	LES FERMES D'ICI	79,05%	79,45%	30/06/N	IG
SAS	NATUP FIBRES (Ex: FIR)	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SARL	LETIMMO	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SA	LUNOR DISTRIBUTION	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SA	NORALLIANCE	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Développement	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Légumes	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	ODIEVRE	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	POLLEN	68,00%	68,00%	30/06/N	IG
SAS	POM'ALLIANCE	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
	POM'ALLIANCE VEGETABLES & FRUITS	94,62%	95,48%	30/06/N	IG
	POM'ALLIANCE GCC DWC LLC	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
SAS	POMUNI France	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
SAS	PRENOR	49,66%	49,66%	31/12/N	MEE
SAS	SOCIETE NOUVELLE DEPREAUX	94,07%	88,85%	30/06/N	IG
SAS	SAVN	87,38%	87,32%	30/06/N	IG
SASU	SOLPOM	94,62%	95,10%	30/06/N	IG
SAS	NORALLIANCE Finance	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
Union-Coop	U.N.V. (Union Normandie Vexin)	87,38%	87,32%	30/06/N	IG
SARL	UNIVERT TRANSPORT	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SA	SOCIETE VEGETABLE INDUSTRIE		99,28%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE	69,17%	69,52%	30/06/N	IG
SAS	NEUSTRIE FDE	69,17%	69,52%	30/06/N	IG
SAS	LEMAITRE DEMEESTERE	64,23%	64,55%	30/06/N	IG
SCI	SC DUCAT	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SARL	DS CONSEIL	64,23%	64,55%	30/06/N	IG
SAS	LETHUILLIER	98,81%	99,31%	30/06/N	IG
SAS	NATUP INNOVATION	100,00%	100,00%	30/06/N	IG
SARL	POTIMARRON		79,45%	30/06/N	IG
SAS	ALLIANCE CONDIMENTS	39,22%	39,29%	30/06/N	IG
SCI	SCI DE LA BAZANNE	98,81%	50,25%	30/06/N	IG
SCI	SCI DU PÈRE TOB	98,81%	45,68%	30/06/N	IG
SAS	LES ELEVEURS DE LA CHARENTONNE	57,31%	45,68%	30/06/N	IG
SASU	LUGO	98,81%		30/06/N	IG
SAS	VILLA CONCEPT	40,12%		30/06/N	IG
SASU	MAISON LABONNE	40,12%		30/06/N	IG
SASU	ATELIER DE LA VILLA	40,12%		30/06/N	IG

Le groupe détient des participations dans les unions de coopératives agricoles SILLAGE et EXELIENCE, qui ne sont pas représentatives d'un contrôle et sont donc exclues du périmètre de consolidation. Par ailleurs certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de leur caractère non significatif au regard des comptes consolidés pris dans leur ensemble. Enfin certaines entités sont exclues du périmètre compte tenu de la volonté du groupe de les céder dans un délai raisonnable.

4) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

HYPOTHÈSES DE BASE

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, sans modification dans les méthodes d'évaluation et de présentation.

COÛT HISTORIQUE

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, sans changement dans les méthodes d'évaluation d'un exercice sur l'autre.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les éléments d'actif et de passif, les éléments de charges et de produits, compris dans les comptes consolidés sont évalués selon des méthodes homogènes.

SOLDES ET FLUX INTRA-GROUPE

Les soldes et flux intra-groupe ont été éliminés après cumul des balances individuelles.

Les plus-values de cession d'immobilisations entre sociétés comprises dans le périmètre d'intégration, lorsqu'elles sont d'un montant significatif sur le résultat consolidé, ont été neutralisées par l'application de la règle de l'enregistrement des immobilisations au coût historique du groupe.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds de commerce figurent à l'actif du bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce dont la durée de vie est définie font l'objet d'amortissements sur une période comprise entre 5 et 10 ans.

Les logiciels, ERP, licences et brevets sont amortis sur durée de 1 à 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée, le cas échéant.

Les immeubles font l'objet d'une répartition par composants en fonction du caractère dissociable et identifiable des principaux composants et en leur affectant leur propre durée d'utilisation estimée.

Les amortissements sont déterminés selon le mode le plus approprié, linéaire ou dégressif, sur les durées de vie retenues des principaux composants selon les normes du Groupe, à savoir :

- Constructions (en fonction des principaux composants) : 15 à 35 ans
- Agencements & installations : 5 à 12 ans
- Matériel de transport et informatique : 3 à 7 ans

Les amortissements dérogatoires, concernant l'écart entre amortissements dégressifs exceptionnels et amortissements économiques, sont retraités dans les comptes consolidés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Ils sont inscrits à la valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

La valeur des titres immobilisés négociés sur des marchés réglementés est appréciée à la clôture de l'exercice en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané. En conséquence, une baisse du cours de bourse et/ou une baisse de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût de revient.

Les frais financiers et d'administration en sont exclus.

Les résultats sur stocks cédés et non revendus par la Société consolidée acquéreuse ne sont pas retraités, compte tenu de leur très faible impact

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de prospection sont pris systématiquement en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Lorsque ces frais répondent aux critères d'activation définis par le plan comptable, ils font l'objet d'une inscription à l'actif en fin d'exercice et donne lieu à un amortissement sur une durée pouvant aller de 5 à 10 ans.

MARCHE A TERME CEREALES

Les opérations réalisées sur le MATIF s'inscrivent dans le cadre d'une couverture et visent à réduire les risques de variation de prix. Les positions contractualisées et non exécutées en date du 30 juin font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour perte si l'exécution des contrats et des positions prises sur le marché à terme impliquent une perte latente.

IMPOSITION DIFFEREE

Les calculs ont été effectués et constatés dans les comptes consolidés.

Les impositions différées sont calculées sur les seules différences temporaires à échéances déterminées, en appliquant la méthode du report variable.

L'activation d'impôts différées sur les déficits fiscaux reportables du groupe repose sur une projection des résultats fiscaux futurs fondée sur les éléments prévisionnels issus de nos exercices budgétaires.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsqu'une charge afférente à l'exploitation de l'exercice en cours ou des exercices antérieurs est probable.

RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le groupe NatUp prélève sur les résultats d'ensemble, sous forme de provision, le montant relatif aux indemnités de fin de carrière selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base du salaire de fin de carrière, recommandée par l'autorité des normes comptables (application des coefficients de pondération et d'actualisation)

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- > Age de départ à la retraite : 65 ans
- > Taux de revalorisation des salaires : 2%
- > Taux d'actualisation : 2,37 %

Les engagements ainsi déterminés s'élèvent à 6 915 K€ au 30 Juin 2023 et sont enregistrés au bilan sous la rubrique « PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ».

Note 1 Ecart d'acquisition

Société détentrice des Titres	Acquisition titres de la société	Ecart d'acquisition bruts	Cumul amortissements et dépréciations	Ecart d'acquisition bruts	Amortissement - Variation de périmètre	Dotations aux amortissements et dépréciations	Cumul amortissements et dépréciations	Ecart d'acquisition nets
		30/06/2022	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023
SAS DEPREAUX	ALTERNAE	347	347	347			347	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	362	362	362			362	-
NORALLIANCE	FVHN	282	282	282			282	-
LETIMMO	Sas NUTRISEM	619	619	619			619	-
LETIMMO	BOLAGRI	35	35	35			35	-
NORALLIANCE	EURAGRI SAS	3 338	3 338	3 338			3 338	-
UNV	SAVN SAS	650	650	650			650	-
SAS DEPREAUX	LA FOURCHE	428	428	428			428	-
SICA	SICA	4	4	4			4	-
SN Dépreaux	SICA	8	8	8			8	-
SN Dépreaux	UNVT	15	15	15			15	-
NATUP	INETRFACE SAS	10	10	10			10	-
NORALLIANCE	ALTERNAE	361	78	361			78	283
NATUP	DHSCI	1 144	-	1 144			-	1 144
DHSCI	CAP INVEST	343	-	343			-	343
NORALLIANCE	LETHUILLIER	1 447	289	1 447		145	434	1 013
NORALLIANCE LEGUMES	FPA	15 047	2 194	15 047		-	2 194	12 853
NORALLIANCE	NORALLIANCE LEGUMES	1 859	-	1 859			-	1 859
NORALLIANCE LEGUMES	POMALLIANCE	8 348	1 320	8 348			1 320	7 028
POMALLIANCE	POMUNI	3 129	-	3 129			-	3 129
NORALLIANCE LEGUMES	LUNOR DISTRIBUTION	123	18	123			18	105
LUNOR DISTRIBUTION	VEGETABLE	2 458	369	2 090			-	2 090
NEUSTRIE	NEUSTRIE FE	30 586	-	30 586			-	30 586
NEUSTRIE Holding	ALLIANCE CONDIMENTS	253	-	253			-	253
NORALLIANCE LIN	ECOTECHNILIN SAS	3 652	237	3 652			237	3 415
NORALLIANCE	NATUP FIBRES (ex FIR)	1 125	-	1 125			-	1 125
SN Dépreaux	Les Fermes d'Ici	478	-	478		478	478	-
FERMES D'ICI	POTIMARRON	512	-	512		512	512	-
LEDLC	Villa Concept			3 088		618	618	2 470
NATUP DISTRIBUTION	LEDLC	8 541	-	11 394			-	11 394
Totaux		85 504	10 603	91 077	-	1 753	11 987	79 090

Le poste écarts d'acquisition représente la différence entre le prix payé pour l'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de droits sur les capitaux propres de ces sociétés après retraitements de consolidation.

Les écarts ayant une durée d'utilisation non limitée font l'objet d'un test annuel de perte de valeur.

Au cours de l'exercice les écarts d'acquisition des sociétés Fermes d'Ici et Potimarron ont fait l'objet d'une dépréciation à 100 % au regard des perspectives d'activité.

Les écarts d'acquisition ayant une durée d'utilisation limitée font l'objet d'un amortissement sur cette durée ou sur 10 ans si cette durée ne peut être identifiée de façon fiable. A ce titre :

- L'écart d'acquisition de la société LETHUILLIER fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans.
- L'écart d'acquisition du groupe Villa Concept fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Note 2 Immobilisations incorporelles et corporelles

• IMMOBILISATIONS BRUTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Virements	Clôture
Frais d'établissement	39					39
Frais de recherche et développement	221			87		308
Concessions, brevets et droits similaires	12 786	88	-21	151	1 410	14 414
Fonds commercial, marques et droits au bail	7 238		-219	387		7 406
Autres immobilisations incorporelles	5 381	30	-6	6		5 411
Immobilisations incorporelles en cours	1 273	1 775			-1 504	1 544
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0					0
Immobilisations incorporelles	26 938	1 893	-	246	631	-
Terrains	34 803	1 326	-379		606	36 356
Constructions	360 808	3 077	-2 559		1 198	362 524
Installations techniques, matériel, outillage	190 542	7 068	-3 796	1 491	5 579	200 884
Autres immobilisations corporelles	47 920	4 912	-2 535	1 048	304	51 649
Immobilisations en cours	8 784	11 178	-1 415	512	-7 556	11 503
Avances et acomptes	396	240			-37	599
Immobilisations corporelles	643 253	27 801	-10 684	3 051	94	663 515
Immobilisations brutes totales	670 191	29 694	-10 930	3 682	-	692 637

• AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Frais d'établissement	38					38
Frais de recherche et développement	221	4		42		267
Concessions, brevets et droits similaires	8 436	1 248	-48	43	10	9 689
Fonds commercial, marques et droits au bail	2 910		-105			2 805
Autres immobilisations incorporelles	2 958	2 521	-3			5 476
Immobilisations incorporelles en cours	34				15	49
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles	14 597	3 773	-156	85	25	18 324
Terrains	12 596	1 352	-44	3		13 907
Constructions	264 559	10 048	-3 365			271 242
Installations techniques, matériel, outillage	150 031	11 883	-5 944	606		156 576
Autres immobilisations corporelles	36 244	1 865	-930	329		37 508
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles	463 430	25 148	-10 283	938		479 233

• IMMOBILISATIONS NETTES :

En Milliers d'Euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Immobilisations incorporelles nettes	12 341	-1 880	-90	546	-119	10 798
Immobilisations corporelles nettes	179 823	2 653	-401	2 113	94	184 282

• LES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
CORRESPONDENT PRINCIPALEMENT A :

- Des travaux dans **le pôle agricole et grains pour 19,4 M€**, dont notamment :
 - L'augmentation de la capacité de stockage du site Lignières Chatelain pour 3,4 M€,
 - L'augmentation de la capacité de stockage du site Alvimare pour 2,4 M€,
 - La conversion en Bio du site de Garnay pour 1,1M€,
 - Divers travaux d'aménagement sur les sites de NatUp pour 6,3 M€,
 - Des investissements informatiques pour 1,4 M€,
 - La mise en place d'un poste de réception d'agréage chez Simarex pour 1 M€,
 - L'ouverture d'une nouvelle plateforme de collecte chez Alternae pour 0,5 M€ (Ercuis),
- Des investissements à hauteur de **1,6 M€ dans le pôle fibres**, dont notamment :
 - L'acquisition de 7 métiers à tisser chez Lemaître Demeestere pour 1 M€
- Des investissements récurrents sur les lignes de production du **pôle légumes pour 4 M€**,
- Des investissements à hauteur de **4,8 M€ dans le pôle distribution**, dont notamment :
 - L'ouverture de nouveaux magasins les Eleveurs de la Charentonne pour 1,3 M€ (Le Neubourg, Agneaux, La ferté St Aubin et Le Havre),
 - Des investissements industriels à hauteur d'1,3 M€ pour le site des Eleveurs de la Charentonne de Gacé,
 - Des investissements et travaux en prévision de l'ouverture du nouveau magasin Gamm Vert de Longnes pour 1,2 M€ (ouverture en octobre 2023),
 - Des travaux d'agrandissement de la zone de préparation du site des Eleveurs de La Charentonne à Château Renard pour 0,3 M€.

Note 3 Immobilisations financières

• TABEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN VALEURS NETTES)

En Milliers d'Euros	Ouverture	Acquisition	Cessions ou diminutions	Virements et variations de périmètres	Clôture
Titres de participations	50 854		-7 686	604	43 772
Autres titres immobilisés	2 934	142	-35	-61	2 980
Créances rattachées à des participations	8 218	2 746	-8 092	306	3 178
Prêts	317		-91		226
Dépôts et	20 897	294	-5 774		15 417
Valeurs nettes	83 220	3 181	-21 678	849	65 572

• LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES SONT :

- Cession de 50 % de la participation dans Terreos Agro Industries (- 7 M€)
- Remboursement d'une partie de la créance EXELIENCE pour - 6 M€
- Baisse du montant des dépôts de l'ordre de - 5,5 M€ liée à la baisse des cours du MATIF entre le 30/06/2022 et le 30/06/2023.

Le poste « immobilisations financières » regroupe les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés ainsi que les prêts et autres immobilisations financières qui se décomposent ainsi :

- DETAIL DES PRINCIPALES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022
ARIANE	20 000	20 000
Tereos Agro Industrie	7 686	15 375
Exelience	3 208	3 208
In Vivo	2 800	2 800
Financière Socopa	2 087	2 087
SEA UP	1 398	1 398
Senalia Union	1 142	1 142
CAPIK	633	633
Inoxa	573	573
SICAP SAS	509	509
Be Api	500	500
Sial Holding	450	450
Protelis	450	450
Senalia SICA	245	245
BDV	-	100
Autres	2 091	1 384
Titres de participation	43 772	50 854
EXELIENCE	949	6 585
BDV	-	911
Autres	2 229	722
Créances rattachés à d	3 178	8 218
We Fundia	211	296
Autres	15	21
Prêts	226	317
CRCA Normandie Sein	1 262	1 262
Nord Céréales	299	299
Autres	1 419	1 373
Autres titres immobilis	2 980	2 934
Dépôts et cautionnem	15 417	20 897
Totaux	65 572	83 220

- VALORISATION DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS :

En Milliers d'Euros	Valeur nette	% détenu	Capitaux propres avant résultat	Résultat	Comptes de références	Devises
ARIANE	20 000	3,55%	352 759	- 3 712	30/06/2022	Euros
Tereos Agro Industrie	7 686	1,45%	1 392 544	- 11 573	31/03/2023	Euros
EXELIENCE	3 208	21,78%	13 271	589	30/06/2022	Euros
In Vivo	2 800	3,60%	420 926	350	30/06/2022	Euros
Financière Socopa	2 087	2,81%	29 069	5 089	31/12/2021	Euros
SENALIA UNION	1 142	5,80%	90 085	675	30/06/2022	Euros

Note 4 Titres mis en équivalence

Société	Participation	Ouverture	Augmentation	Diminution	Virement	Clôture
GRAINS OVERSEAS	20,00%	-245	35	-	-	-210
PRENOR	50,00%		475			475
Valeur nette en K€		-245	510	0	0	265

Note 5 Besoin en fonds de roulement

En Milliers d'Euros	30/06/2023 Net	30/06/2022 Net	30/06/2023 Variation de périmètre	30/06/2023 Autres dont, virements, fusions et taux de change	Variation du BFR Trésorerie
Stocks et en cours	137 952	127 063	127	550	10 213
Clients	142 217	145 079	101	-2 389	-574
Adhérents	83 888	100 261			-16 373
Autres créances et comptes de régularisation	52 972	75 741	2 253	292	-25 314
<i>BFR ACTIF(1)</i>	<i>417 029</i>	<i>448 144</i>	<i>2 481</i>	<i>-1 547</i>	<i>-32 048</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 154	97 474	274	-3 284	10 691
Dettes adhérents et comptes rattachés	47 256	60 242			-12 986
Autres dettes et comptes de régularisation	75 369	61 869	2 960	-11 812	22 352
<i>BFR PASSIF (2)</i>	<i>227 779</i>	<i>219 585</i>	<i>3 234</i>	<i>-15 096</i>	<i>20 057</i>
<i>(1) Dont Impot différé actif</i>	<i>4 893</i>	<i>3 525</i>			<i>1 368</i>
<i>(2) Dont Dettes sur immobilisations</i>	<i>2 810</i>	<i>3 709</i>			<i>-899</i>
BFR de trésorerie	189 250	228 559	- 753	13 549	- 52 105

Les stocks se répartissent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22	Variation
APPRO	75 937	64 826	11 111
CEREALES	32 112	36 154	- 4 042
LEGUMES	4 117	3 208	909
LIN	6 824	7 404	- 580
DISTRIBUTION	9 776	8 913	863
AUTRES	9 185	6 558	2 627
Total des stocks	137 952	127 063	10 889

Les autres créances et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Var
Comptes courants et créances cédables	17 320	15 233	2 087
Créances fiscales et sociales	17 911	19 075 -	1 164
Débiteurs divers	9 214	10 301 -	1 087
Capital social non versé			-
Charges constatées d'avances et compte de régularisation	3 487	27 767 -	24 280
Autres créances brutes	47 932	72 376 -	24 444
Provisions pour dépréciation	- 147	160 -	307
Autres créances nettes	48 079	72 216 -	24 137
Impôts différés	4 893	3 525	1 368
Autres créances au bilan	52 972	75 741 -	22 769

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Var
Comptes courants	20 680	15 848	4 833
Dettes fiscales et sociales	39 033	33 922	5 111
Créditeurs divers	2 172	6 681	-4 509
Produits constatés d'avance	13 484	5 419	8 066
Autres dettes	75 369	61 869	13 500

Note 6 Capitaux Propres

Entre le 30/06/2022 et le 30/06/2023, les capitaux propres consolidés ont enregistré les variations suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022
Ouverture	207 627	202 574
Dividendes versés	- 6 405	- 5 409
Augmentation de capital	1 505	1 486
Remb. de capital	- 694	- 454
Var. Périmètre	72	9 610
Changement de méthode		
Subvention investissement	- 236	- 109
Résultat	21 508	19 149
Capitaux propres groupe	223 377	207 627
Intérêts minoritaires	11 928	12 989
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	235 305	220 616

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Ouverture	12 989	9 703	3 286
Dividendes versés	- 241	- 352	111
Augmentation de capital			0
Remb. de capital			0
Changement de méthode			0
Var. Périmètre	- 80	2 738	-2 818
Subvention investissement			0
Résultat	-740	900	-1 640
Capitaux propres hors groupe	11 928	12 989	- 1 061

Les parts des principaux minoritaires concernent les sociétés suivantes :

En Milliers d'Euros	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Noralliance Légumes	241	224	17
Pom'Alliance	138	478	-340
Noralliance	2 817	2 612	205
Pollen	243	230	13
UNV	582	563	19
NEUSTRIE	7 109	6 212	897
NEUSTRIE FDE	- 906	- 725	-181
DS CONSEIL	695	698	-3
LEMAITRE DEMEESTERE	- 1 914	- 1 430	-484
CAP INVEST	612	474	138
Les Eleveurs de la Charentonne	1 986	2 736	-750
Villa Concept	1 655		1 655
Maison Labonne	- 1 032		-1 032
Atelier de la villa	- 894		-894
Autres (< 400K€)	596	916	-320
Capitaux propres hors groupe	11 928	12 988	- 1 060

Note 7 Provisions pour risques et charges

En Milliers d'Euros	Ouverture	Changement de périmètre	Dotations	Reprises	Virement	Clôture
Ecarts d'acquisition négatifs	-					-
Provisions pour charges de personnel	8 058		810	- 1 817		7 051
Provisions pour charges adaptation des outils	7 984			- 1		7 983
Provisions pour restructuration	-		3 908			3 908
Provisions pour autres risques & charges	1 351		70	- 36		1 385
Provisions pour impôts	962			- 164	2 039	2 837
Provisions pour risques & charges	18 355	-	4 788	- 2 018	2 039	23 164

Les provisions pour charges de personnel représentent principalement les provisions pour indemnités de départ en retraite des salariés en activité à la clôture.

Les modalités de calcul de la provision IDR sont les suivantes :

- Turn over : de 1 % à 4 % en fonction de l'âge et de la classification professionnelle
- Taux actualisation : 2,37 %
- Taux de progression des salaires : de 2 %
- Taux de charges sociales retenu entre 37 % et 49 % en fonction des classifications professionnelles.

Une provision pour médaille du travail est constituée dans les comptes pour les entités dont les conventions collectives ou les accords d'entreprise disposent de ce droit et impliquent un engagement.

La provision pour adaptation correspond aux provisions pour gros entretien dont les travaux seront à réaliser à terme.

Pour rappel le taux d'actualisation était 1,45% au 30 juin 2022.

Note 8 Dettes financières

Dette nette par nature et par échéance :

<i>En Milliers d'Euros</i>	<i>30-juin-23</i>	<i>30-juin-22</i>	<i>Variation</i>	<i>-1 an</i>	<i>+1 an / 5 ans</i>	<i>+ 5 ans</i>
Découvert bancaire	117 850	235 808	-117 958	117 850		
Emprunts bancaires	157 985	171 299	-13 314	39 999	85 842	32 144
Emprunts en crédit-bail	2 111	2 455	-344	863	1 592	
Emprunts et dettes financières	277 946	409 562	- 131 616	158 712	87 434	32 144
Valeurs mobilières de placement	2 084	2 084	0			
Disponibilités	10 128	72 595	-62 467			
Trésorerie active	12 212	74 679	- 62 467			
Dettes adhérents bloquées	626	626	0			626
Autres dettes	45	45	0			45
Dette nette	266 405	335 554	- 69 149			
Emprunts obligataires	4 105	3 890	215			

L'ensemble des emprunts bancaires ont été souscrits en euros, aucune autre devise n'a été utilisée.

Les emprunts obligataires correspondent à des obligations convertibles en actions à échéance du 30 mars 2024.

Note 9 Impôts différés

Il peut exister trois types d'impôts différés dans les comptes consolidés :

- les impôts différés sur la fiscalité différée sociale (actifs ou passifs).
- les impôts différés sur retraitements de consolidation,
- les impôts différés sur évaluation des actifs et passifs des sociétés acquises, selon le principe de la juste valeur,

Les impôts différés sont calculés :

- société par société pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés,
- retraitement par retraitement,
- au taux de 25 % pour 2023,
- selon la méthode du report variable.

	Solde	Résultat	Variation de périmètre	Virement	Solde
<i>En Milliers d'Euros</i>	30-juin-22	30-juin-23	30-juin-23	30-juin-23	30-juin-23
Crédit-bail	-388	5		-3	-385
Cession interne d'actif	155	23		-10	168
Ecart d'évaluation	-2 496	171		661	-1 664
Impôts écarts temporaires	5 797	-868		217	5 146
Marge interne		204		0	204
Divers	760	2		-865	-103
Actif - Passif d'impôts différés	3 828	-463	0	0	3 366

(Un signe positif correspond à un impôt différé actif, un signe négatif à un impôt différé passif)

Décomposition de l'impôt :

<i>En Milliers d'Euros</i>	30-juin-23	30-juin-22
Impôts dus sur les bénéfices	-2 312	-1 125
Impôts différés sur les bénéfices	210	-502
Impôts	-2 102	-1 627

PREUVE D'IMPOT :

Preuve d'impôt	30-juin-23
Résultat avant impôt	22 729
Impôt théorique Groupe	5 682
Impôt réel	2 102
Ecart d'impôt	3 580

justification de l'écart	30-juin-23
Ecart sur bases imposées à des taux différenciés	-198
Résultats exonérés	-2 903
Ecart de taux ==>	- 3 101
Produits non fiscalisables	-2 435
Charges non fiscalisables	1 022
Ecart permanents ==>	- 1 413
Provisions non fiscalisables	17
Ecritures de consolidation	505
Déficits non activés	712
Déficits activés	-300
Ecart temporaires ==>	934
Justification de l'écart ==>	- 3 580

Note 10 Compte de résultat

CHIFFRE D'AFFAIRES

Analyse du CA par famille :

En Millions d'Euros	22/23	21/22	variation
CEREALES	726,2	677,1	49,1
LEGUMES	252,6	216,0	36,7
BOVINS	106,9	133,9	-27,0
PROTECTION DES PLANTES	85,7	79,7	6,1
NUTRITION DES PLANTES	186,1	130,6	55,5
ALIMENTS	78,9	71,9	7,0
DISTRIBUTION	85,5	77,6	8,0
AUTRES	31,9	27,7	4,2
SEMENCES et PLANTS	28,9	28,3	0,6
FIBRES	21,6	19,3	2,3
OVINS	3,0	2,7	0,3
Total	1 607,5	1 464,8	142,7

Analyse des volumes par famille :

En Milliers de Tonnes	22/23	21/22	Variation
Céréales	1 992	1 943	48
Aliments	140	139	1
Nutrition des plantes	351	351	0
Légumes	466	478	-11
Total	2 949	2 911	38

DOTATIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22
Dotations aux amortissements des immobilisations	28 962	26 823
Dotations aux provisions sur actifs circulants	7 623	6 141
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 475	3 190
Total des dotations	38 060	36 154
Reprises sur provisions pour actifs	6 092	6 012
Reprises sur provisions pour risques et charges	2 044	1 552
Total des reprises	8 136	7 564

RESULTAT FINANCIER

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22
Produits financiers de participations	861	864
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	26	16
Autres intérêts et produits assimilés	4 656	3 011
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 355	37
Différences positives de change	155	157
Autres produits financiers	468	126
PRODUITS FINANCIERS	15 520	4 211
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 811	424
Intérêts et charges assimilées	6 427	3 013
Différences négatives de change	(53)	336
CHARGES FINANCIERES	8 185	3 773
RESULTAT FINANCIER	7 335	438

RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'Euros	30-juin-23	30-juin-22
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 273	1 970
Produits de cessions	20 451	1 129
Reprises sur provisions et transferts de charges	377	1 441
PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 102	4 540
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 691	2 630
Valeurs Nettes Comptables des éléments cédés	18 286	1 102
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 027	217
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 004	3 949
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 902	591

Le résultat exceptionnel et financier est principalement marqué par :

- La cession de 50% des titres Terreos Agro-Industrie générant une plus-value de 9 M€,
- La provision du Plan de Sauvegarde de l'Emploi chez Pom'Alliance pour – 3,9 M€.

Note 11 Informations diverses

AUTRES INFORMATIONS :

• EFFECTIFS GROUPE :

L'effectif moyen du Groupe sur l'exercice est de 1 868 personnes contre 1 792 personnes sur l'exercice précédent :

Cadres	388
Agents de maîtrise	247
Employés	1 233
Total effectifs	1 868

• HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la certification de l'ensemble des entités du groupe consolidé sont de 412 K€.

Au cours de l'exercice écoulé il n'y a pas eu d'honoraires pour des Services Autres que la Certification des Comptes.

• ENGAGEMENTS HORS BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS :

▪ Garantie BPI (Atelier de la Villa)	306 K€
▪ Caution douanes (Cap Invest)	244 K€

○ ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES :

▪ Caution solidaire en garantie des emprunts Crédit Agricole Normandie (EDLC)	500 K€
▪ Nantissement du fonds de commerce (EDLC)	1 500 K€
▪ GALTIC Investments (ECOTECHNILIN)	206 K€
▪ Hypothèque immobilière (ECOTECHNILIN)	750 K€
▪ CRCA BRIE PICARDIE (Prêts Court Terme agriculteurs)	5 450 K€
▪ Caution prêts bancaires - Exélience	4 138 K€
▪ Cautions CRCA Brie Picardie - Inoxa	849 K€
▪ CREDIT MUTUEL (Prêts Court Terme agriculteurs):	1 214 K€